



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



25014085

Déposé / Reçu

21 JAN. 2025

au greffe du Tribunal de l'entreprise
à Bruxelles
Greffier

N° d'entreprise : **0695 939 267**

Nom

(en entier) : **PLADIS BELGIUM**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Avenue du Port 86c boîte 204, 1000 Bruxelles**

Objet de l'acte : Changement du siège de la Société

Extrait des décisions écrites de l'administrateur unique d.d. 18 décembre 2024:

L'administrateur unique,

1. DÉCIDE de déplacer le siège de la Société de l'adresse Avenue du Port 86c, boîte 204, 1000 Bruxelles vers le Botanic Tower - 6e étage, Boulevard Saint-Lazare, 4-10, 1210 Bruxelles, à compter du 9 décembre 2024.

2. DONNE par la présente procuration à Mme Miruna MARIN et M. Pablo OLLOQUIEGUI, avec leur domicile professionnel au Botanic Tower - 6e étage, Boulevard Saint-Lazare, 4-10, 1210 Bruxelles, ainsi qu'à la société BV Ad-Ministerie, représentée par M. Adriaan de LEEUW, dont le siège est situé à 1860 Meise, Brusselsesteenweg 66, avec plein pouvoir de substitution, pour accomplir toutes les formalités nécessaires relatives à ces résolutions, y compris signer et déposer la demande de modification de l'enregistrement de la Société auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises et publier ces résolutions dans les Annexes du Moniteur belge.

Pablo OLLOQUIEGUI
Mandataire

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).